

LES ÉDIFICES RELIGIEUX DE L'ANCIEN ALGER.

(Suite. V. le N° 35, page 370)

1^{re} PARTIE. — BAS QUARTIERS.

SECTION 1^{re}. NORD.

2. 1^{re}. — QUARTIER BAB-EL-OUED EXTÉRIEUR.

CHAPITRE 1^{er}.

CHAPELLE DE SIDI-DJAMI.

I.

Malgré leur condamnation irrévocable à une démolition complète, les anciennes fortifications turques de la partie septentrionale d'Alger étaient encore debout à la fin de l'année 1861, et à peu près intactes, sauf la brèche qui avait remplacé la porte du ruisseau (Bab-el-Oued). Mais les travaux entrepris pour la construction du Lycée sont venus modifier sensiblement l'aspect de la ville en emportant une portion des remparts et le groupe de coupoles et de vieilles constructions qui avoisinaient l'ancienne porte.

Toutefois, ces travaux n'ont pas fait disparaître complètement l'ancien état des lieux. Il reste des vestiges suffisants pour se rendre un compte assez exact de l'aspect que présentait Alger de ce côté.

On voit encore, reconnaissable malgré les modifications et additions dont il a été l'objet, le *Fort neuf* (Bordj-el-Djedid), aussi appelé fort des immondices (Bordj-Ez-zoubia), bâti par Moustafa-Pacha, qui, formant l'angle N.-O. de la ville, en défendait surtout le front de mer, tandis que le fort détaché appelé par les Algériens *Bordj-Setti-Taklit* et par nous Fort des 24 heures, avait pour mission plus spéciale de défendre du côté de la terre les approches de la place (1).

(1) Ce fort était aussi destiné à battre la plage qui se trouve au N. d'Alger un peu avant le jardin du Dey, et sur laquelle l'ennemi aurait pu trouver des facilités pour un débarquement. Son feu se croisait, de ce côté, avec celui du Fort des Anglais et de diverses batteries.

Si l'imagination peut seule reconstruire l'ancienne porte du ruisseau avec son plein-cintre lourd et massif, les yeux, du moins, aperçoivent encore une partie du rempart se détacher du Fort neuf, puis, après un large hiatus, grimper péniblement, avec ses maigres merlons et son étroit fossé, le long d'une pente escarpée, et rejoindre une batterie classée par nous sous le n° 11, qui occupe sur le point culminant l'emplacement où s'élevait la *Casba* ou citadelle, sous les dynasties arabes, alors qu'Alger n'avait pas franchi à l'ouest les limites de l'antique Icosium (1).

Mais, si en regardant la ville, le spectacle n'est pas radicalement changé, — abstraction faite, bien entendu, des maisons de construction française qui regardent curieusement par-dessus les remparts, et étalent à côté des blanches et muettes maisons mauresques leur haute façade badigeonnée en jaune ou en rose, et percée de nombreuses et indiscretes fenêtres aux persiennes vertes ou grises, — il n'en est pas de même lorsqu'on explore les abords de l'ancien Alger. L'état actuel des lieux ne saurait alors rappeler en rien ce qui existait avant notre arrivée. Au lieu du jardin public, de l'esplanade, des arsenaux, des routes, des fortifications qu'on aperçoit maintenant, il n'y avait que des tombes, des tombes partout, s'avancant jusqu'au pied même des remparts et s'étendant à environ un kilomètre de la place.

Dans cet immense cimetière que coupaient quelques massifs d'aloès et de cactus, se dressaient le Fort des 24 heures perché sur son monticule calcaire, et çà et là quelques chapelles élevées sur la tombe de marabouts plus célèbres que la foule qui se pressait autour d'eux et qu'ils dominaient de toute la hauteur de leurs dômes.

C'est de ces édifices placés sous la protection de la mousqueterie de la place et faisant presque partie de la ville, bien que se trouvant extra-muros, que j'ai formé la section que j'intitule *quartier Babel-Oued extérieur*. Je commencerai par la chapelle de Sidi-Djami; mais avant d'entrer en matière, je crois devoir revenir en quelques mots sur la manière dont j'ai procédé.

Il m'a paru inutile de faire de nombreux emprunts à la tradition, cette source d'informations laissant beaucoup trop à désirer. Mon

(1) M. Berbrugger a fait remarquer que cette destination est indiquée sur d'anciens titres par l'expression *Kasba Kedima* appliquée à l'emplacement de la batterie n° 11. — Note de la R.

travail y perdra sans doute en pittoresque, mais il y gagnera certainement en exactitude. Ainsi que je l'ai déjà exposé, j'ai puisé, en général, mes renseignements dans des documents originaux d'une incontestable authenticité. Je donne toujours ces renseignements dans la même forme ; des phrases détachées textuellement des pièces originales sont classées chronologiquement sous des numéros d'ordre avec l'indication de la source où elles ont été puisées et un petit commentaire, le cas échéant. En outre, j'ai traduit soit en entier, soit partiellement, les pièces qui m'ont semblé d'une importance particulière au point de vue de mes études.

Parmi les documents que j'ai consultés, il en est un, *l'Oukfia des établissements religieux*, sur lequel il me paraît intéressant d'entrer dans quelques détails.

Les Oukils n'étaient astreints à aucune comptabilité, à aucunes écritures. Usant largement de la permission, ils encaissaient les produits de la dotation et les dépensaient sans prendre la moindre note, sans d'ailleurs se rendre à eux-mêmes un compte bien exact de leurs opérations (1). Ils ne possédaient même pas un relevé régulier et officiel des immeubles composant la dotation des établissements dont la gestion leur était confiée. Mais, du moins, leur incurie et leur incapacité n'allaient pas jusqu'au complet oubli de leurs intérêts, et ils avaient sous la main un moyen de remédier aux inconvénients de cette lacune. A la Grande-Mosquée était déposé un sommier de consistance générale des propriétés des mosquées, chapelles, zaouïa, écoles, tombes et cimetières. Ce document portait le nom d'*Oukfia*. Il était dressé, paraît-il, avec beaucoup de soin, de clarté et d'exactitude ; chaque établissement y avait son chapitre spécial où étaient groupés les biens composant la dotation, en sorte que les Oukils pouvaient le consulter aisément et utilement. L'*Oukfia* étant un document authentique, faisait foi en justice, et un titre adiré était remplacé par la simple justification de l'inscription de l'immeuble sur ce sommier.

Ce document important a disparu en 1843, lorsque l'administration française a pris possession des archives de la Grande-Mosquée, à la suite de la destitution et de l'expulsion du Mufti Maléki. Il n'est pas difficile de comprendre dans quel intérêt cette sous-

(1) Il faut dire que cette apathie n'était pas particulière aux Oukils. C'est un des traits saillants du caractère musulman. Les marchands et les industriels ne tiennent pas d'écritures, en général.

traction a eu lieu ; bien des oukils infidèles, qui s'étaient rendus coupables de stellionnats scandaleux, tenaient essentiellement à ce que nos administrateurs n'eussent pas à leur disposition un élément de contrôle et de recherche fort précieux pour nous, mais fort gênant et fort compromettant pour ceux qui avaient abusé de leur position et de leur mandat.

Toutefois, la perte a pu être réparée jusqu'à un certain point. Une copie de cette *oukfia*, malheureusement fort incomplète, était déposée chez le cadî Maleki et a pu être recueillie par le service des Domaines. Cette copie n'est pas datée, mais certains rapprochements que j'ai été à même de faire m'ont permis de reconnaître que sa confection devait avoir eu lieu vers le commencement du douzième siècle de l'hégire, c'est-à-dire de 1101 à 1125, soit de 1687 à 1714 de l'ère chrétienne.

II.

L'établissement connu sous le nom de *Sidi Djami* se composait de : 1° une mosquée de rang inférieur, basse et mesquine, sans minaret ; 2° une *kobba* ou local couvert d'un dôme, du même style et de très-petite dimension, renfermant la tombe du marabout, laquelle était surmontée d'une châsse en bois ou *tabout*, qu'ornaient plusieurs drapeaux ; 3° des latrines avec fontaines pour les ablutions ; 4° un cimetière spécial.

Je donne ci-dessous les seuls renseignements que j'aie pu recueillir sur cet édifice dans les manuscrits. Ils n'établissent pas à quelle époque vivait le saint turc *Sidi Djami*, dont la légende est oubliée de nos jours, ni à quelle date remonte la construction de l'établissement. La tradition est également muette sur ces deux points.

Voici les renseignements que j'ai annoncés :

1. Mosquée (*djama*) (1) du cheikh vertueux *Sidi Djami* (سيدي جامع), sise hors de la porte du ruisseau (*Oukfia*) (2).

2. Tombeau (*Darih*) du cheikh béni *Sidi Djami* (سيدي جامع), que Dieu nous soit propice par l'effet de ses mérites, amen! (Acte

(1) L'*oukfia* aurait dû qualifier cette mosquée de *mesdjed*, puisque régulièrement l'expression de *djama* ne doit s'appliquer qu'aux mosquées à *khotba*.

(2) La fin du paragraphe précédent fait connaître la date à laquelle, d'après mes calculs, remonte la confection de l'*oukfia*.

du cadi Hanafi, d'Alger, en date du commencement de moharrem de l'année 1119, soit du 4 au 13 avril 1707).

3. Moustafa Odabachi Ismaël, oukil de Sidi Djami. (Pièce administrative en date de 1176, soit 1762-63.)

4. Mosquée (mesdjed) de *Sidi Djami* (جميع), sise hors de la porte du ruisseau, et dont est oukil le sid Moustafa le tailleur. (Acte de 1200, soit de 1785-86.)

III.

La dotation de Sidi Djami se composait de 17 boutiques, 5 maisons, une chambre, un moulin et un terrain rural. Un travail fait en 1834 n'attribue à cet édifice qu'un revenu de 202 fr. 90 c., la plupart de ses biens ayant été démolis; le chiffre des dépenses n'y est pas indiqué. Elles consistaient en achat de nattes et d'huile, et en frais de blanchiment.

Le personnel se composait uniquement d'un oukil, ou administrateur, remplissant aussi les fonctions d'imam et de mouedden, et qui devait toujours être un Turc. Le dernier oukil a été le sieur Ali ben Ramdan, nommé en 1835.

IV.

Cet établissement fut enlevé à sa destination pieuse dès les premières années de la conquête française. Occupé pendant longtemps par la gendarmerie et remis au Domaine par le service des ponts-et-chaussées le 12 août 1850, il fut loué, la même année, au supérieur des Trappistes, et n'a cessé, depuis, de conserver cette affectation.

Cet édifice, connu aujourd'hui sous le nom de *Petit-Staoueli*, est situé en face de l'entrée inférieure du jardin Marengo, sur la droite de la route qui monte à la Casba, dominant la route qui aboutit à la nouvelle porte Bab-el-Oued.

CHAPITRE II.

§ 1^{er}. Tombe bent Dja'far. — § 2. Tombe Mohammed En-Necha. — § 3. Tombe El Hadj Pacha. — § 4. Tombe Haçan Pacha. — § 5. Tombe cheikh Ezzerad. — § 6. Sidi el Yakout. — § 7. Sidi Kettani.

§ 1^{er}. *Tombe bent Dja'far.*

Le premier soin des Français, lorsqu'ils eurent pris possession

d'Alger, fut de tailler un peu de place aux vivants au détriment des morts, et de dégager les abords de la ville de cette multitude de tombes qui les envahissaient. Non-seulement, cette extension donnée aux cimetières et leur proximité immédiate des habitations étaient contraires à nos usages, fondées sur l'hygiène, mais encore les terrains usurpés par les sépultures nous étaient indispensables pour la création des routes, jardins et établissements qu'un peuple civilisé et actif s'empresse de fonder là où il s'implante. Je dois dire, cependant, que le travail de transformation ne fut pas accompli avec tout le respect auquel les morts avaient droit, et ressembla un peu trop à une profanation. Pendant plusieurs années, on put voir, dispersés çà et là, des amas d'ossements tirés brusquement de leurs tombes et jetés au vent avec une certaine brutalité. Quelques précautions auraient suffi pour éviter cette violation des tombeaux qui a causé une profonde sensation parmi les indigènes et a fait naître chez eux l'idée que les cendres des morts ne nous sont pas sacrées.

La négligence fâcheuse avec laquelle ont été exécutés des travaux qui auraient dû, au contraire, être l'objet d'une organisation et d'une surveillance attentives et minutieuses, a eu également des effets fort regrettables au point de vue historique. Une partie des annales d'Alger étaient là, gravées sur le marbre ou sur l'ardoise, et ces pages ont été livrées insoucieusement à la destruction et à la dilapidation. Il y avait, en effet, une abondante moisson de documents épigraphiques à faire au profit de la chronologie des pachas et des principaux fonctionnaires de la Régence; mais une faible partie seulement de ces pierres tumulaires a pu parvenir à la Bibliothèque publique, et encore est-ce, en général, par suite de circonstances fortuites; les autres sont devenues la proie des voleurs et des spéculateurs, et ont été employées comme matériaux.

L'histoire doit surtout regretter l'anéantissement complet d'un cimetière réservé aux pachas, et que cite l'historien espagnol Haedo, qui écrivait vers la fin du seizième siècle.

Parmi les innombrables tombes qu'a balayées le souffle de la civilisation, quelques-unes se trouvaient élevées au rang d'édifices religieux, par cette circonstance qu'elles avaient une dotation et un oukil, et que, par suite, elles se trouvaient consignées dans l'oukfia.

Voici l'une des mentions de cette catégorie que renferme ce document :

« *Kobba* (1) de celle qui a été l'objet de la miséricorde divine,
» bent (la fille de) Dja'far Ketaniya, sise hors de la porte du ruis-
» seau. Elle possède une boutique sise, etc. »

Ce renseignement est le seul que j'aie pu trouver au sujet de cette tombe.

§ 2. *Tombe Mohammed En-Necha.*

Je trouve dans l'oukfia la mention suivante :

« *Kobba* du savant le sid Mohammed En-Necha (النشا), sise hors
» de la porte du ruisseau, au-dessous du tombeau de Sidi Abder-
» rahman Etta'lbi. Elle possède deux boutiques sises à, etc. et
» une ferme située à, etc. »

La tradition ni les documents n'ont pu me donner d'autres indications.

§ 3. *Tombe el Hadj Pacha.*

L'oukfia contient également la mention ci-après :

« *Kobba* d'el Hadj Pacha, hors de la porte du ruisseau. »

Elle ajoute que sa dotation se compose de trois boutiques, et elle les désigne aussi minutieusement que possible. Non-seulement, les Algériens ne connaissaient pas le numérotage des maisons, mais encore ils ne donnaient pas de noms particuliers à chacune des rues de leur ville. Il n'est donc peut-être pas hors de propos de faire connaître, par un exemple puisé dans l'article de l'oukfia que je viens de citer, comment ils formulaient les désignations de propriétés urbaines :

« Boutique sise dans la rue de la Porte du ruisseau, vis-à-vis de
» la porte orientale de la mosquée d'Ali Bitchnin, laquelle boutique
» est la première à gauche en partant d'un *aloui* (2) qui est là, pour
» aller vers la mosquée de sidi er-Rabbi. »

Mais je reviens à ma coupole. Le titre de pacha était quelquefois employé comme sobriquet, ainsi qu'on en trouvera des exemples dans ce travail. Quand on le rencontre, il ne faut donc pas trop se hâter de conclure qu'on a affaire à un pacha de bon aloi. Cependant, je suis disposé à penser que la *kobba* dont il s'agit ici appartenait à un personnage historique. Si ma supposition est fondée, il s'agirait

(1) Monument surmonté d'un dôme. C'est ce que nous appelons un *marabout*.

(2) Entresol, local perché au-dessus de boutiques et ayant généralement un escalier intérieur.

d'un Turc qui a fait l'intérim du commandement en chef de la Régence, en 1543, à la mort de l'eunuque Haçan Ara, l'heureux défenseur d'Alger contre l'empereur Charles-Quint. Dans cette pensée, il ne m'a pas paru sans intérêt de traduire sur ce sujet quelques passages de la *Topographie et Histoire générale d'Alger*, publiée à Valladolid en 1612, par le bénédictin Diego de Haedo.

« Chapitre III. De agi Baxa (1), quatrième Roi (2).

« Le même jour que mourut Asan-Aga (3), les Janissaires et Turcs qui se trouvaient à Alger, sans attendre que le Turc (4) envoyât un roi de Constantinople, proclamèrent roi, d'un commun consentement, un turc de grande distinction qui s'appelait *El Agi* (5), ce qui signifie le pèlerin, attendu que sa dévotion l'avait porté à aller à la Mecque et à Médine, où est enterré l'honoré Mahomet; et de là vient que, laissant de côté son nom propre, on l'appelait seulement *El Agi*, mot qui, en langue turque, signifie pèlerin Cet Agi était fort considéré à Alger et jouissait d'une grande réputation, et cela tenait principalement à ce que, dans plusieurs circonstances et depuis plusieurs années, il s'était signalé dans beaucoup d'affaires de paix et de guerre. Sa capacité et sa bravoure furent surtout mises au jour quand l'Empereur Charles-Quint, de glorieuse mémoire, posa le siège devant Alger, parce qu'il était alors Bilerbey, ce qui est capitaine-général de la milice; à cette époque, la conduite des Turcs fut réglée d'après ses conseils et par son habileté.

Après cette victoire, *El Agi* retourna sur-le-champ à Alger, fort content. et quinze jours ne se passèrent pas qu'il arriva de Constantinople un nouveau roi promu par le Grand-Turc; en sorte que son gouvernement ne dura que huit mois et demi ou un peu plus; après quoi *El Agi* vécut encore quatre années, au bout desquelles il mourut d'une fièvre, à l'âge de 80 ans. C'était un homme de haute taille, gros et fort chargé de chairs, et brun. Il avait pour femme une Morisque de Valence, de laquelle il lui restait seulement une fille qui fut l'épouse du caïd Daoud. Il est

(1) Orthographe espagnole des mots arabes *Hadj Pacha*. N. Du trad.

(2) Haedo donne le titre de Rois (Reyes) aux pachas de cette époque, tandis qu'ils n'étaient en réalité que de simples gouverneurs-généraux nommés par la Porte et remplacés ordinairement tous les trois ans.

(3) En septembre 1543.

(4) Le Grand-Seigneur ou Grand-Turc.

(5) *El Hadj* ou *Hadji*.

inhumé tout près des sépultures des Rois, hors de la porte Bab-el-Oued, dans une kobba (1) qui n'est pas si grande que les autres. »

La considération et l'affection dont el Hadj pacha était l'objet à Alger, d'après Haedo, permettent de supposer qu'une dotation a été constituée à sa tombe pour en perpétuer l'entretien, et que cette tombe n'est autre que la kobba consignée sur l'oukfia.

Je n'ai d'ailleurs trouvé de renseignements à ce sujet que dans ce dernier document.

§ 4. *Tombe Haçan pacha.*

Je trouve dans l'oukfia l'article suivant :

« Chapelle (kobba) de celui qui a été l'objet de la miséricorde divine, Haçan pacha, hors la porte du ruisseau (Bab-el-Oued), « près du tombeau du cheikh Ezzerad. »

D'après l'oukfia, la dotation de cette chapelle ne consistait qu'en une maison. Je n'ai pu trouver d'autres renseignements.

Plusieurs pachas du nom de Haçan, — avec lequel les indigènes confondent quelquefois celui de Hoçaïn, — sont décédés à Alger, mais nul indice ne me permet de reconnaître quel est celui d'entre eux dont la sépulture se trouve consignée sur l'oukfia comme ayant une dotation et, par suite, un oukil. Les dimensions de mon cadre ne m'ont pas permis de me lancer à ce sujet dans une digression historique qui aurait eu le tort de ne présenter que des hypothèses plus ou moins admissibles.

§ 5. *Tombe cheikh Ezzerad.*

Je n'ai d'autre autorité, pour le présent paragraphe, que la mention précédente de l'oukfia, dans laquelle il est dit que la tombe de Haçan pacha, sise hors de la porte du ruisseau (Bab-el-Oued), se trouve auprès du :

« Tombeau (d'arih) du cheikh Ezzerad (ضريح الشيخ الزراد). »

La tradition n'a conservé aucun souvenir de ces tombes.

§ 6. *Sidi el Yakout.*

Un acte de propriété passé par-devant le cadî Hanafi d'Alger, à la date du milieu du mois de Redjeb de l'an 1130 (du 10 au 19 juin 1718), mentionne :

(4) L'expression *cuba* employée par l'auteur espagnol n'est autre chose que le mot arabe *kobba* que j'ai déjà eu l'occasion d'expliquer.

« Le tombeau de Sidi el Yakout (ضريح اليافوت), hors de la »
» porte du ruisseau. »

L'expression de *Sidi*, qui est employée dans cette pièce, indique qu'il s'agit d'un marabout. Il m'a été impossible de me procurer d'autres renseignements.

§ 7. *Sidi Kettani.*

Sur le bord de la mer se trouvait la kobba de sidi Kettani (ou El Kettani), dont l'existence m'a été révélée par la tradition et sur laquelle je n'ai pu trouver aucun renseignement dans les manuscrits. Cette chapelle était un peu au-dessus du point où la partie des nouvelles fortifications qui est perpendiculaire à la mer vient se baigner dans les flots. Il y avait sur ce point une batterie qui portait le nom de son saint voisin.

Avant de serrer la place de plus près, nous allons visiter quatre édifices qui n'en sont pas aussi rapprochés que ceux que nous venons de passer en revue, mais qui, pourtant, n'en sont pas assez éloignés pour pouvoir être classés dans les établissements de la banlieue.

Cette excursion sera l'objet du chapitre suivant :

CHAPITRE III.

§ 1^{er}. Chapelle de sidi Yakoub. — § 2. Mosquée de Mohammed-Pacha. —
§ 3. Chapelle de sidi Meçaoud. — § 4. Chapelle de sidi Belal.

§ 1^{er}. *Chapelle de sidi Yakoub.*

A l'extrémité occidentale de la place qui se trouve à environ 1,000 mètres au N.-O. d'Alger, un peu avant les premiers contre-forts de la montagne de Bouzaréa, qui de ce côté restreint l'horizon de la capitale de l'Algérie et s'oppose au développement du quartier Bab-el-Oued, on aperçoit, perchée sur un monticule et ombragée par un bouquet d'arbres, une kobba de dimensions moyennes. Elle renferme la tombe de sidi Yakoub, marabout dont la légende est oubliée de nos jours. A cette kobba était annexé un cimetière spécial.

Voici les seuls renseignements que j'aie pu recueillir sur cet édifice dans des manuscrits :

1. Champ situé à *Aguenan* (1), près de sidi Yakoub. (Acte du cadî Hanafi, en date de l'année 1015, soit 1606-07 de J.-C.)

2. Zaouia du cheikh béni sidi Yakoub (يعقوب) sise à la plage, hors de la porte du ruisseau (oukfa).

3. El hadj-Mohammed ben Abdallah, oukil de sidi Yakoub. (Acte de 1145, soit 1703-04 de J.-C.)

4. Jardin potager sis près du tombeau (d'arib) du saint et vertueux sidi Yakoub, que Dieu nous soit propice par ses mérites, amen ! hors de la porte du ruisseau. (Acte de 1151, soit 1738-39)

5. Ahmed el Ankehaïry manzoul ára, oukil de sidi Yakoub. (Acte de 1206, soit 1791-92)

6. Succession de Dali-Haçan, oukil de sidi Yakoub, dont le produit est de 40 fr. 20 c. (Note copiée sur un registre du Beit-el-Mal et datée de 1214, soit 1799-1800)

La dotation de sidi Yakoub se composait de six boutiques, un jardin potager et un champ. Cet édifice, occupé militairement dès les premiers jours de la conquête, est encore considéré comme une annexe de l'hôpital militaire de la Salpêtrière.

§ 2. *Mosquée de Mohammed-Pacha.*

Vis-à-vis de la kobba de sidi Yakoub, sur le bord de la mer, se trouvait une petite mosquée que les Français ont démolie depuis longtemps. Peu d'indigènes se la rappellent, et encore ceux qui l'ont connue ignorent-ils qu'elle était une fondation de Mohammed-Pacha, ce dey extraordinaire dont le gouvernement a eu une durée insolite de 25 années, ayant commencé en 1179 (1765-66) et fini en 1205 (1790-91).

Voici, d'ailleurs, le seul renseignement que j'ai trouvé au sujet de cette petite mosquée. Il est puisé dans un acte passé par-devant le cadî Hanafi en 1197 (1782-83) :

« Mohammed-Pacha, après avoir fondé un Habous au profit du cimetière des martyrs de la guerre sainte et du puits qu'il renferme, hors de la porte d'Azzoun, déclare, par l'organe de son chaouche, que cette fondation est également au profit de la mosquée qu'il a fait construire près de la plage, hors de la porte du ruisseau (Bab-el-Oued), ainsi que la fontaine qui se trouve là. »

(1) Ce quartier s'appelait anciennement *Fahs el Djenaïn*, la banlieue des jardins. Le mot el Djenaïn s'est altéré en *aguenan*, qui serait la prononciation kabile.

§ 3. *Sidi Meçaoud.*

Près des fours à chaux, à environ 500 mètres de la porte Bab-el-Oued, se trouve une kobba dont les grandes dimensions annoncent un saint de quelque célébrité. Cependant, il n'existe dans les archives que j'ai compulsées aucune trace de cet édifice que la tradition semble aussi avoir oublié. Un seul indigène m'a assuré que cette kobba renferme les restes de *sidi Meçaoud*, dont elle porterait le nom. Je ne publie cette assertion isolée que sous toutes réserves et à titre de simple renseignement. Il paraîtrait que cette chapelle, entourée d'ailleurs de cimetières, était spécialement fréquentée par les chauffourniers et les briquetiers dont les établissements se trouvaient aux alentours.

Cette kobba appartient aujourd'hui à mon beau-père, M. Geyler, l'un des plus anciens entrepreneurs de travaux publics d'Alger, qui l'a convertie en maison d'habitation.

A. DEVOULX.

(*La suite au prochain numéro*)

